ENGAGER UNE DÉMARCHE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

Comprendre l'isolation acoustique et respecter les exigences réglementaires

1 JOUR, 7 HEURES

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION	CODE : MTC112

Objectifs de la formation

Repérer les obligations des acteurs de la construction en matière d'isolation phonique

Intégrer la réglementation jusqu'à sa dernière évolution (arrêté du 13 avril 2017)

Evaluer le confort acoustique d'une salle

Identifier les performances acoustiques des matériaux de construction

Préconiser les aménagements intérieurs permettant d'obtenir un meilleur confort acoustique

Savoir concevoir les façades en respectant l'isolement réglementaire

Parmi nos formateurs

- **MIGNOT Guillaume**
  Gérant et formateur,
  OUEST ACOUSTIQUE

Public concernés

- Tout acteur de la construction ; Collaborateur des maîtres d'ouvrage et assistants à maîtrise d'ouvrage; collaborateurs des services étude de prix, méthode

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 954,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Connaître et comprendre les fondamentaux de l'acoustique : retour sur les notions physiques de base

- Son émis et son perçu par l'homme : quelles incidences fondamentales sur le langage acoustique
- Définir l'unité de référence : le décibel pondéré (spécialistes) versus le décibel (langage courant)

Maîtriser les procédés d'isolation phonique dans le bâtiment

- Évaluer le confort acoustique d'une salle (réunions, ateliers usines, spectacles, etc...) : critères, méthodes
- Savoir déterminer les matériaux et leur épaisseur afin d'obtenir les divers isolements acoustiques règlementaires
- Connaître les performances acoustiques des différents matériaux de construction : béton, bois, verre, PVC...
- Savoir modifier des aménagements intérieurs afin d'améliorer le confort acoustique d'une salle
- Augmenter simplement l'isolement acoustique de parois existantes non conformes à la réglementation actuelle : méthodes et conseils
- Concevoir les planchers pour ne pas être gêné par les bruits de pas et de chocs normalisés des occupants d'un local voisin

Connaître les points réglementaires et normatifs de l'acoustique des bâtiments

- Comprendre et interpréter la réglementation européenne en vigueur et les PV d'essais acoustiques
- Connaître la réglementation nationale et l'application faite des textes de référence aux secteurs du logement, des établissements de santé, d'enseignement et des établissements soumis au Code du travail
- Intégrer les nouvelles caractéristiques acoustiques de l'arrêté du 13 avril 2017 (en vigueur) pour la rénovation des bâtiments les plus exposés aux nuisances sonores
- Maîtriser les obligations des acteurs de la construction en matière d'isolation phonique

Comment respecter les exigences réglementaires acoustiques dans les bâtiments

- Savoir concevoir les façades des bâtiments pour respecter l'isolement réglementaire vis-à-vis de l'environnement - le cas de routes très fréquentées, du trafic ferroviaire, des aérodromes, des bruits d'ateliers ou d'équipements voisins
- L'attestation obligatoire relative aux isolements acoustiques réglementaires : comprendre cette attestation et en tirer des conséquences

Dates

Classe virtuelle	Paris
17/10/2025	17/10/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la

plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.